

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2021-55-32

Fourniture de ressources spécialisées en technologie de l'information

Description des travaux : La Ville de Lévis requiert les services de fournisseurs en mesure de mettre à sa disposition des spécialistes en technologie de l'information dans certains domaines d'expertise.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1),

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Yan Perron, conseiller en approvisionnement
courriel : yperron@ville.levis.qc.ca

Réception des soumissions : **avant 14 h**, heure en vigueur localement, **le 29 avril 2021**, date et heure de réception des soumissions.

Visite des lieux : Aucune.

(1) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Une entreprise qui souhaite conclure avec la Ville un contrat ou un sous-contrat public de services comportant une dépense égale ou supérieure à un (1) million de dollars, incluant la dépense découlant de toute option prévue au contrat, doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité des marchés publics. L'entreprise qui répond au présent appel d'offres et qui dépose une soumission d'une valeur supérieure ou égale à un (1) million de dollars pour un lot doit être autorisée à la date du dépôt de sa soumission. Dans le cas d'un consortium, chaque entreprise le composant doit, à cette date, être individuellement autorisée.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des fournisseurs ayant un établissement situé au Canada **ou dans un des territoires d'application de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et ses États membres** et qui sont **mentionnés dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO)** approuvé par le gouvernement.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les résultats de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) sur SÉAO (1) à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Fait à Lévis, le 30 Mars 2021

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu